



## Symposium 10 ans de programme dos



Fedris organise le 9 novembre 2017 un symposium « 10 ans de programme dos : bilan et perspectives d'avenir ».

Les travailleurs qui sont en incapacité de travail en raison de douleurs lombaires dues au travail peuvent, grâce à Fedris, suivre gratuitement un programme de réadaptation. De plus, Fedris propose également des mesures ergonomiques pour faciliter la reprise du travail. Avec ce programme, nous voulons éviter que cette maladie liée au travail ne devienne chronique.

Ce programme qui connaît un grand succès existe désormais depuis 10 ans, ce qui est une belle occasion de dresser un bilan et d'envisager les perspectives d'avenir, notamment l'articulation de ce programme avec la nouvelle législation concernant la réintégration des travailleurs en incapacité de travail, pendant un symposium que Fedris organisera ce 9 novembre. Nous profiterons également de cette journée pour informer les différents acteurs de ce programme sur les adaptations en préparation. Découvrez [le programme complet](#)

Ce symposium est destiné aux services externes et internes de prévention, aux médecins-conseils des mutuelles et aux centres de réadaptation. Une accréditation éthique et économie est prévue. Le symposium se déroulera à la salle Pacheco de la Finance Tower, Boulevard Pacheco 13 à 1000 Bruxelles, à partir de 8h30.

Comment s'inscrire ? Il n'y a pas de frais d'inscription. Il suffit de renvoyer [le formulaire d'inscription](#) complété à l'adresse suivante : [scientific.event@fedris.be](mailto:scientific.event@fedris.be) avant le 6 novembre 2017.

# Pénurie de vaccins hépatite B



Il y a actuellement une importante pénurie de vaccins contre l'hépatite B, due à un incident dans le processus de fabrication. Cela concerne les vaccins Engerix B 20 µg - 1,0 ml et HBVaxPro 10 µg/ml.

Comme il s'agit d'un cas de force majeure, Fedris prendra temporairement en charge les frais de vaccination par un vaccin plus onéreux qui serait utilisé à la place du vaccin habituel. L'utilisation d'un vaccin bivalent (contre l'hépatite A et B) pourra également être remboursée et ce, même dans le cas où, selon les critères Fedris habituels, l'utilisation du vaccin bivalent ne se justifie pas.

Cette mesure est d'application jusqu'à fin 2017 et sera réévaluée en janvier 2018.